

Précarité énergétique à Rennes Métropole

UN ENJEU SOCIO-ENVIRONNEMENTAL AU CŒUR DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ, LOGEMENT ET MOBILITÉ

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, l'Audiar s'est attachée à caractériser le territoire de la métropole en matière de précarité énergétique (logement et carburant). Ces éléments permettront d'affiner et d'optimiser les politiques publiques locales, notamment en matière de solidarité, de rénovation énergétique, de mobilité et d'aménagement du territoire.

Rennes Métropole compte 32 500 ménages en situation de précarité énergétique carburant (soit 15% des ménages), et 21 100 pour la précarité énergétique logement (soit 11% des ménages).

Ces chiffres, bien qu'inférieurs à ceux observés dans le périurbain ou sur les franges de l'Aire d'attraction rennaise (AAV), indiquent néanmoins qu'un nombre important de ménages est concerné. Des réalités contrastées existent selon les communes de la métropole. Si la ville de Rennes concentre une large part de ces ménages précaires (en partie du fait de son poids démographique), d'autres communes affichent parfois des taux de précarité logement et/ou carburant particulièrement élevés. Les causes sont multiples : éloignement des emplois, des commerces et des services (générant d'importants déplacements), performances énergétiques des logements, structure socio-économique et démographique des ménages.

Ces dépenses liées aux consommations d'énergie sont à interpréter dans le cadre plus général des dépenses globales résidentielles, incluant toutes les dépenses liées au logement. À Rennes Métropole, le coût global résidentiel (correspondant aux dépenses liées au logement et à la mobilité) est estimé à 13 900€ par an par ménage, soit 37 % des revenus disponibles. Les deux tiers de ce montant concernent le logement, le tiers restant étant consacré aux déplacements.

PART DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'ÉNERGIE (LOGEMENT ET MOBILITÉ), L'EAU ET LES DÉCHETS

+112%
pour un ménage français
entre 1950 et 2022 ⁽¹⁾



2 700€ / ménage
à Rennes Métropole
7,3% de ses
revenus disponibles ⁽²⁾



PART DES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT SUR RENNES MÉTROPOLE ⁽³⁾

11%



soit
21 100
ménages

PART DES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE CARBURANT SUR RENNES MÉTROPOLE ⁽⁴⁾

15%



soit
32 500
ménages

Sources :

(1) Insee – Comptes nationaux trimestriels au deuxième trimestre 2022.

(2) Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain, Enquête Budget de Famille 2017 Insee.

(3) Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs.

(4) Modèle Géodip ONPE 2018 - les étudiants sont inclus dans les calculs.

CONCEPTS, DÉFINITIONS ET ORDRES DE GRANDEUR AUTOUR DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une définition française centrée sur le logement

Dès les années 70, à la suite d'une surmortalité hivernale, la notion de précarité énergétique s'est développée au Royaume-Uni avec la création du terme « *fuel poverty* ». En revanche, ce concept a mis davantage de temps à émerger en France. La première définition est apparue avec la loi Grenelle 2 en 2010 : « *Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ».

Cette définition illustre le fait que la précarité énergétique, avant même d'être une question liée à l'énergie, est avant tout un sujet de **précarité économique et sociale**. Être ou basculer dans la précarité énergétique est intrinsèquement lié aux revenus disponibles pour un ménage. Les caractéristiques du logement sont déterminantes, mais un ménage aux revenus très modestes pourra très bien être en situation de précarité alors que son logement est énergétiquement performant, et à l'inverse, un ménage à hauts revenus ne sera pas en situation de précarité malgré des dépenses énergétiques très élevées.

Toutefois, si cette définition permet de fixer un cadre légal global, elle comporte certaines limites. En effet, elle est centrée sur le logement et fait donc **l'impasse sur les déplacements**.

Logement, mobilité, énergie : replacer la précarité énergétique dans un contexte de coût global résidentiel

Le coût global résidentiel correspond à l'ensemble des dépenses d'un foyer liées au **logement** (loyers, mensualités, énergie, etc.) et à la **mobilité** (achat d'un véhicule, carburant, etc.). Cette approche¹ transversale permet d'avoir une vision complète des dépenses « résidentielles » d'un ménage, au-delà des questions énergétiques, en prenant en compte la localisation du logement.

Si se loger dans le cœur de métropole coûte plus cher que dans la périphérie, s'excentrer nécessite en revanche d'augmenter ses dépenses de mobilité pour se rendre sur son lieu de travail (carburant, plusieurs véhicules par foyer, etc.). Les ménages localisés sur les franges des pôles urbains sont donc plus exposés aux fluctuations des prix des carburants. Et les plus vulnérables sont ceux cumulant un logement aux faibles performances thermiques, et un éloignement impliquant de fortes migrations pendulaires.

Sur Rennes Métropole, le coût global résidentiel est estimé à 13900€ annuel en moyenne par ménage, soit 37% des revenus disponibles. 64% de ces dépenses concernent le logement, le reste correspond aux déplacements.

¹ La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France – Bruno Maresca – Crédoc, 2013.

MÉTHODE / DONNÉES

Le taux d'effort énergétique, l'indicateur central pour mesurer la précarité énergétique

Différents indicateurs ont été mis en place pour mesurer, quantifier et qualifier la précarité énergétique au niveau national. Au sein de son tableau de bord, l'Office National de la Précarité Énergétique (ONPE) suit notamment de manière annuelle :

- Le Taux d'effort énergétique (TEE),
- L'indicateur « Ressenti du froid » (FROID),
- L'indicateur « Bas revenus Dépenses élevées » (BRDE).

Au sein de cette note, seul le TEE est étudié. Cet indicateur met en perspective les dépenses énergétiques d'un ménage avec ses ressources économiques. Côté logement, la dépense énergétique correspond à l'ensemble des consommations d'énergie de chauffage, production d'eau chaude, cuisson et autres consommations d'électricité. Elle est calculée en multipliant

la quantité de chaque énergie utilisée par son coût unitaire moyen. Côté déplacements, la dépense énergétique correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives. Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de **8 % pour le logement** et de **4,5 % pour les déplacements** (INSEE, 2015). Une seconde condition est nécessaire pour identifier la précarité énergétique en évitant de cibler des ménages disposant de ressources jugées confortables : Il s'agit de se **limiter aux ménages des trois premiers déciles de revenu disponible** par unité de consommation (TEE_3D).

DEUX TYPES DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE...

PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Précarité énergétique logement



1 400 € / an / ménage⁽¹⁾
Soit 3,8% des revenus disponibles⁽¹⁾

Taux de précarité énergétique logement
(TEE_3D_8%)⁽¹⁾ :

11 % soit **21100** ménages

Précarité énergétique déplacement



1 300 € / an / ménage⁽²⁾
Soit 3,5 % des revenus disponibles⁽¹⁾

Taux de précarité énergétique carburant
(TEE_3D_4,5%)⁽²⁾ :

15 % soit **32500** ménages

Précarité énergétique globale



2 700 € / an / ménage⁽¹⁾⁽²⁾
Soit 7,3 % des revenus disponibles⁽¹⁾

NB : les sources de données étant différentes pour la mobilité et le logement, il n'est à ce jour pas possible d'estimer un taux de précarité énergétique globale (logement+carburant) pour Rennes Métropole

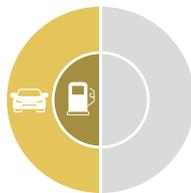
...N'INCLUANT PAS TOUS LES COÛTS RÉSIDENTIELS

Coût global logement



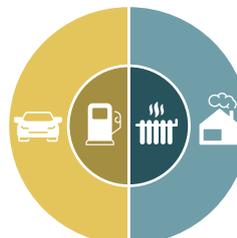
8 800 € / an / ménage⁽¹⁾⁽³⁾
Soit 24 % des revenus disponibles⁽¹⁾

Coût global déplacement



5 100 € / an / ménage⁽²⁾⁽⁴⁾
Soit 14 % des revenus disponibles⁽¹⁾

Coût global résidentiel



13 900 € / an / ménage⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Soit 37 % des revenus disponibles⁽¹⁾

■ Chauffage / Eau chaude sanitaire / Électricité ■ Taxes / Entretien / Loyer ou mensualité ■ Carburant
■ Acquisition de véhicule / Stationnement et péage / Taxes entretien / Abonnement TC / Assurances

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL RÉSIDENTIEL MOYEN D'UN MÉNAGE DE RENNES MÉTROPOLE

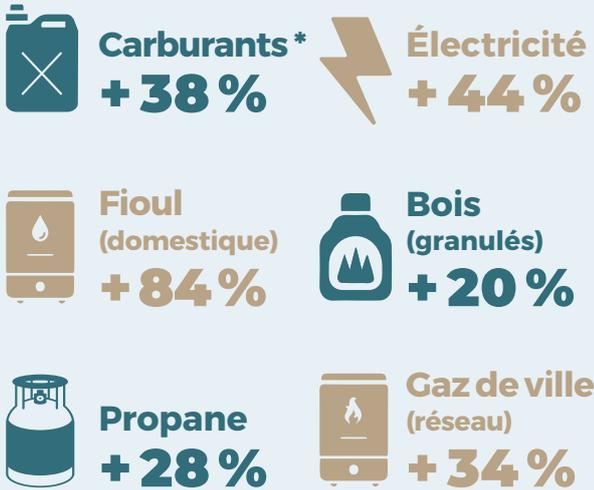
Logement : 8 796 € / 64 %			Déplacements : 5 082 € / 36 %		
27 % Loyers d'habitation Remboursement de prêts immobiliers			9 % Carburants, lubrifiants		
14 % Gros travaux			11 % Achat net de véhicules		
10 % Dépenses énergétiques			5 % Assurances véhicules		
9 % Autres services relatifs au logement (assainissement, ordures, eau, charges)			4 % Entretien véhicule et frais associés		
2 % Travaux courants d'entretiens et de réparation			3 % Dépenses occasionnelles		
1 % Autres			3 % Autres transports collectifs		
			2 % Transports en commun locaux		

(1) Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain (données territoire Rennes Métropole) – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs.
 (2) Modèle Géodip ONPE 2018 (données territoire Rennes Métropole) - les étudiants sont inclus dans les calculs.
 (3) Enquête Budget de Famille 2017 Insee (données pour la région ouest française)
 (4) Enquête Budget de Famille 2017 Insee (données pour les AAV de 7 000 000 habitants ou plus, hors Paris)

HAUSSE DES DÉPENSES LIÉES À L'ÉNERGIE POUR LES MÉNAGES : UN CONTEXTE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les prix de l'énergie en France

ÉVOLUTION DES PRIX MOYENS EN EUROS CONSTANTS (CORRIGÉS DE L'INFLATION) EN 15 ANS (2007-2022)



* SP95, SP98, Gazole.
Sources : SDES, Insee - Traitements Audiar 2022.

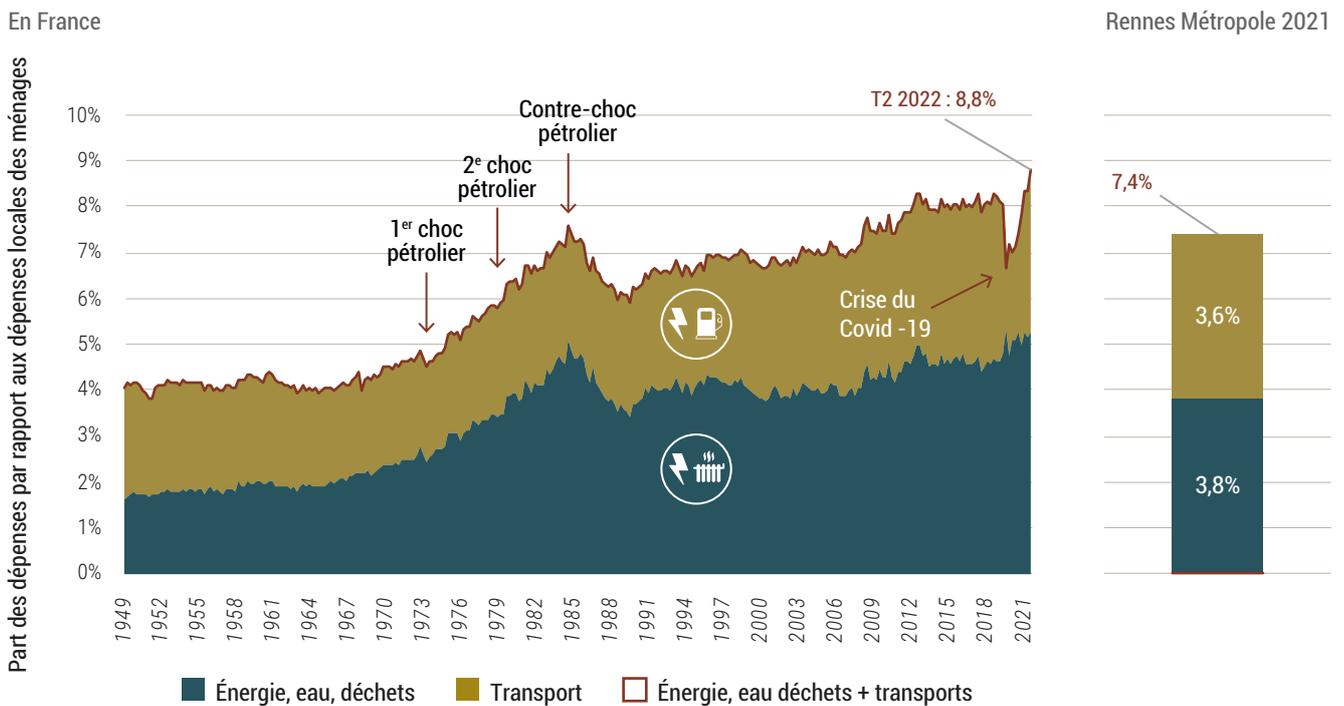
En France, depuis 1950, la part des dépenses consacrée à l'énergie, l'eau et les déchets par un ménage moyen a plus que doublé, passant de 4,2% à 8,8%. À Rennes Métropole, cette part est légèrement inférieure (7,2%), en lien avec des revenus moyens plus élevés, des dépenses plus faibles pour le logement et, dans une moindre mesure, pour les déplacements. Les performances énergétiques du parc local de logements s'expliquent notamment par l'importance de la construction neuve ces dernières années, et les rénovations énergétiques¹.

Seules deux baisses significatives de cet indicateur ont pu être observées au niveau national : en 1986 avec le contre-choc pétrolier, et plus récemment en 2020 lors du confinement lié à la pandémie de Covid-19. Durant la première, il s'agissait d'une baisse des dépenses énergétiques liées au logement (les coûts de production d'énergie, notamment d'électricité, étant alors directement corrélés aux fluctuations des cours des hydrocarbures), tandis que la seconde concernait une baisse de la consommation de carburant pour la mobilité.

Plus récemment, d'abord par le fait de la reprise économique post Covid-19 en 2021, puis sous l'effet conjugué

¹ Performances énergétiques des logements sur Rennes Métropole, le défi de la rénovation à relever – Audiar – Juillet 2022.

PART DES DÉPENSES D'ÉNERGIE DANS LES DÉPENSES GLOBALES DES MÉNAGES EN FRANCE



Sources : Insee – Comptes nationaux trimestriels au deuxième trimestre 2022, Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain, Enquête Budget de Famille 2017 Insee – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

de la guerre en Ukraine en février 2022 et de l'indisponibilité du parc de production nucléaire français, les prix de l'énergie ont augmenté en quelques mois à des niveaux jamais enregistrés sur les marchés de gros (gaz et électricité). Mais cette fluctuation des prix, provoquée par un déséquilibre entre offre et demande sur les marchés, reste conjoncturelle.

En revanche, de manière plus structurelle, les prix de l'énergie, notamment ceux de l'électricité, n'ont cessé d'augmenter depuis le début des années 2000, et plus fortement dès 2007. Cela s'explique en partie par les investissements

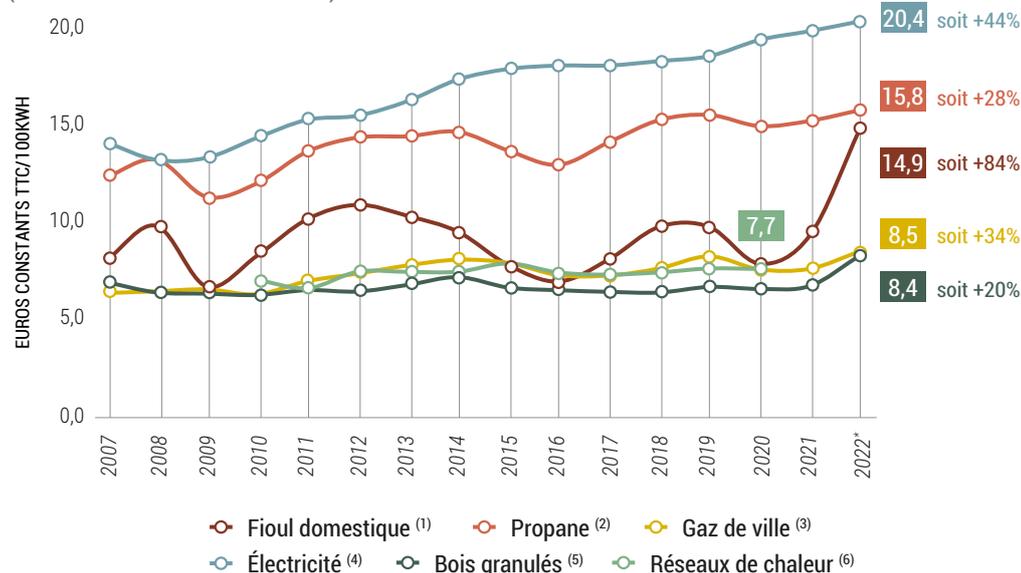
à consentir de la part d'EDF pour d'une part financer le surcoût de l'électricité d'origine renouvelable (via la CSPE¹), et d'autre part pour l'entretien des réseaux et des moyens de production existants (grand carénage pour le nucléaire).

Pour les ménages, les répercussions des hausses récentes de prix sont plus limitées grâce au « bouclier tarifaire » mis en place par l'État², mais elles sont néanmoins largement perceptibles, et devraient perdurer à l'avenir. Pour certains foyers, ce renchérissement des prix de l'énergie peut être synonyme de **basculement dans la précarité énergétique**.

1 Contribution au service public de l'électricité (CSPE)
Cette contribution a quintuplé entre 2009 et 2016, de manière à développer les énergies renouvelables. Elle n'augmente plus depuis, les charges étant assurées par les consommateurs d'énergies fossiles à travers la Contribution climat-énergie (CCE) instaurée par la loi de finance 2014.

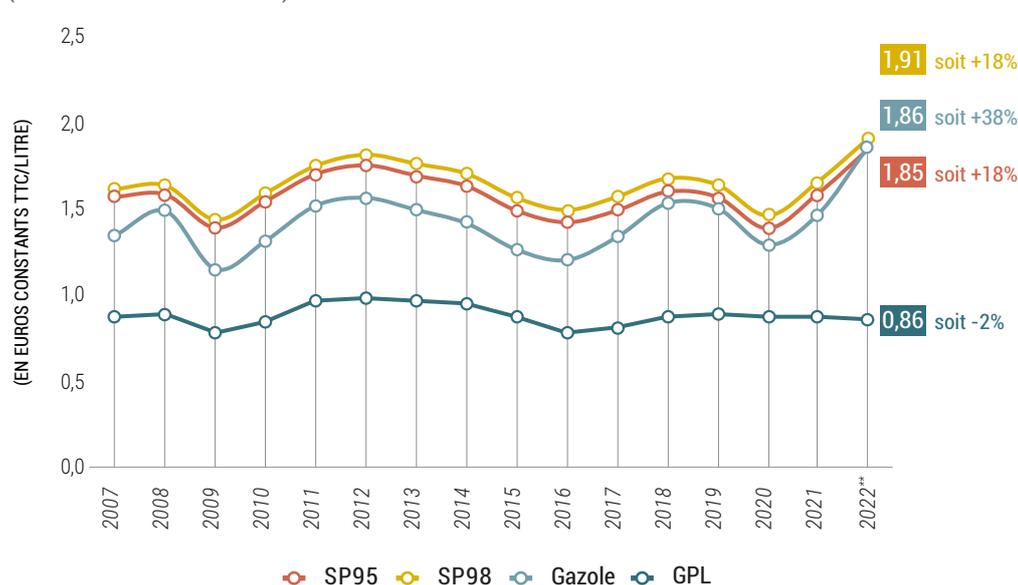
2 La flambée des prix de l'énergie : un effet sur l'inflation réduit de moitié par le « bouclier tarifaire » – Insee Analyses · n° 75 – Septembre 2022.

ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉNERGIE POUR LE LOGEMENT EN FRANCE POUR LES MÉNAGES (en euros constants TTC/100KWH)



CLÉ DE LECTURE : de manière à gommer l'impact de l'inflation, les prix des différentes énergies ont été recalculés en monnaie constante de 2022. L'indice utilisé pour le calcul est celui de l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé par l'Insee.

ÉVOLUTION DES PRIX DES CARBURANTS POUR LES DÉPLACEMENTS EN FRANCE (en euros constants TTC/litre)



(1) Pour une livraison de 2 000 à 5 000 litres. La consommation standard d'une maison de taille moyenne avec chauffage et eau chaude sanitaire au fioul domestique est de 2 000 litres par an.

(2) Prix du kWh PCI calculé à partir du prix moyen de la tonne de propane. 1 tonne = 12 780 kWh PCI. N'inclut pas le prix de mise à disposition et d'entretien de la citerne ni du compteur.

(3) Tranche D2 : pour un ménage dont la consommation est supérieure à 5 et strictement inférieure à 50 MWh PCI par an.

(4) Toutes tranches.

(5) Bois granulés en sac. Prix palette départ fournisseur.

(6) Enquête AMORCE sur le prix de vente de la chaleur et de froid (2021).

* Dernier mois 2022 pour lequel la donnée est disponible : FOD : septembre / Propane : août / Gaz, électricité, bois : juin

** Dernier mois 2022 pour lequel la donnée est disponible : septembre

Sources : SDES, AMORCE, INSEE – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LIÉE AU CARBURANT, LES NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL EN QUESTION

Précarité énergétique carburant sur Rennes Métropole ⁽¹⁾

15 %
Part des
ménages
en situation
de précarité
énergétique
carburant, soit
32 500 foyers
concernés

1 300 €
Dépense
annuelle
moyenne
d'un ménage
pour le
carburant
pour se rendre
au travail

Modèle Géodip ONPE 2018 - les étudiants sont inclus dans les calculs.

Malgré des dépenses plus élevées que sur d'autres métropoles pour la mobili- té quotidienne, Rennes Métropole reste moins impactée que les franges de son aire d'attraction et du département

D'après la modélisation Géodip, la métropole rennaise affiche un taux de précarité énergétique carburant de 15%¹, soit au total plus de 32 500 ménages concernés. Avec en moyenne 1300€ dépensés par foyer chaque année pour les navettes domicile-travail, Rennes Métropole est la quatrième métropole française où ces dépenses sont les plus élevées après Aix-Marseille-Provence, Nantes et Saint-Étienne. Le modèle en ville archipel de la métropole explique en partie ce montant, mais il reste néanmoins inférieur à la moyenne française (1500€) ou bretonne (1350€), alors même que les revenus moyens des ménages sont plus élevés. Ainsi, un ménage de Rennes Métropole consacre en moyenne 3,5% de ses revenus disponibles pour le carburant, et 14% pour la mobilité dans son ensemble (achat de véhicule, entretien, transport en commun, etc.).

À l'échelle du département comme de l'aire d'attraction rennaise, la part des ménages en situation de précarité énergétique carburant est plus élevée dans les zones éloignées des principaux pôles d'emplois, où l'on recense d'importantes migrations pendulaires. À l'inverse, le phénomène décroît de manière concentrique à mesure que l'on s'approche des zones urbaines. Les communes-centres comme Rennes, Saint-Malo, Fougères ou Redon marquent leur différence avec un taux légèrement plus élevé que leurs proches voisins, car elles concentrent également des poches de pauvreté, notamment dans les quartiers prioritaires (QPV).

¹ Modèle Géodip ONPE 2018 - les étudiants sont inclus dans les calculs. Traitements Audiar – 2022.

MÉTHODE / DONNÉES

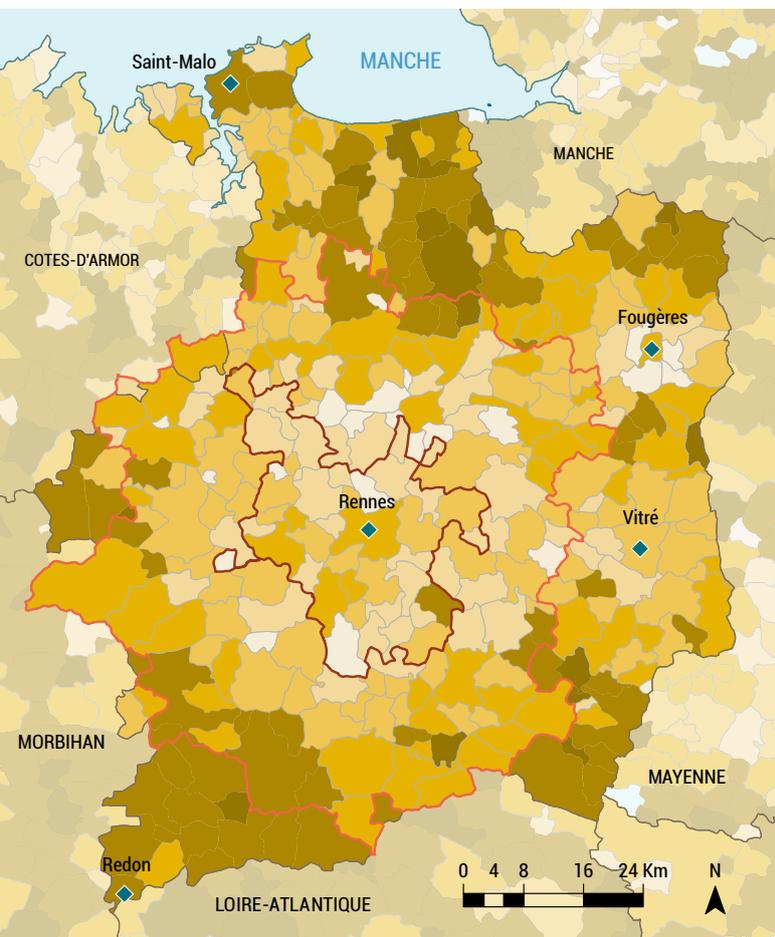
GÉODIP™

Géolocaliser
et Diagnostiquer
la Précarité
énergétique
avec l'ONPE

Géodip est une modélisation de la précarité énergétique réalisée par le bureau d'études Artelys et diffusée par l'Office National de la Précarité Énergétique (ONPE). Les données sont disponibles sur la France entière à la maille de l'IRIS Insee (année de référence 2018), pour la mobilité et le logement. Seules les données concernant la précarité énergétique liée au carburant sont utilisées dans cette note.



© Adobe Stock.

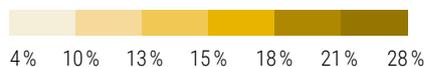


MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE CARBURANT* PAR COMMUNE EN 2018

Ille-et-Vilaine et Aire d'Attraction Rennaise (AAV)

- AAV de Rennes
- Rennes Métropole

Part dans la commune



* Ménages sous le 3^e décile de revenu, dont les dépenses pour le carburant de la mobilité quotidienne sont supérieures à 4,5% des revenus.

Source : Modèle Géodip ONPE 2018 - les étudiants sont inclus dans les calculs.
Traitements et réalisation : Audiar – 2022.

La hausse des prix du carburant touche plus durement la périphérie de l'aire d'attraction rennaise

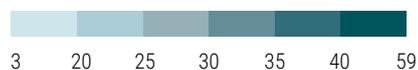
La hausse des prix du carburant sur les coûts des déplacements domicile-travail ne touche pas de manière identique les communes de l'AAV Rennaise. Sont notamment en cause la concentration des emplois, le niveau de vie des ménages et la desserte locale des transports en commun (notamment ferroviaire). Les communes les plus excentrées, en particulier à l'ouest, sont les plus vulnérables à une intensification de la précarité énergétique liée au carburant.

IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT SUR LES COÛTS DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES MÉNAGES

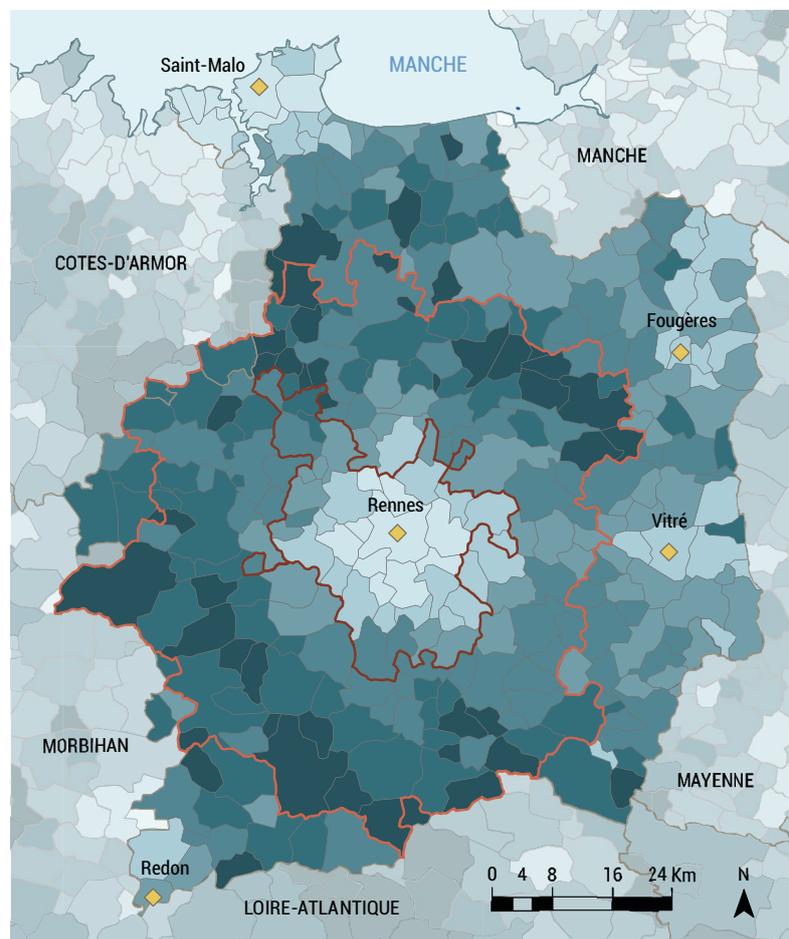
Différence sur un an du coût d'un mois de déplacements domicile-travail par commune d'après les prix relevés à la pompe en mars 2021 et mars 2022

- AAV de Rennes
- Rennes Métropole

Hausse du budget mensuel sur un an (en €)



Sources : Insee, Ministère de l'économie, Openstreetmap
Traitements : Mathieu Lehot (France Info) Réalisation : Audiar – 2022



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT, UN PHÉNOMÈNE AUX MULTIPLES FACETTES

Précarité énergétique logement⁽¹⁾

11% Taux de précarité énergétique logement sur Rennes Métropole (RP), soit **21100** ménages.

50% habitent à Rennes

24% sont logés dans des « passoires énergétiques » (logements notés F ou G au DPE)

54% sont logés en appartement et **46%** en maison individuelle

67% ménages sont propriétaires de leur logement, **20%** sont locataires dans le parc privé, **13%** dans le parc social

48% ont 65 ans ou plus et **65%** sont des personnes seules

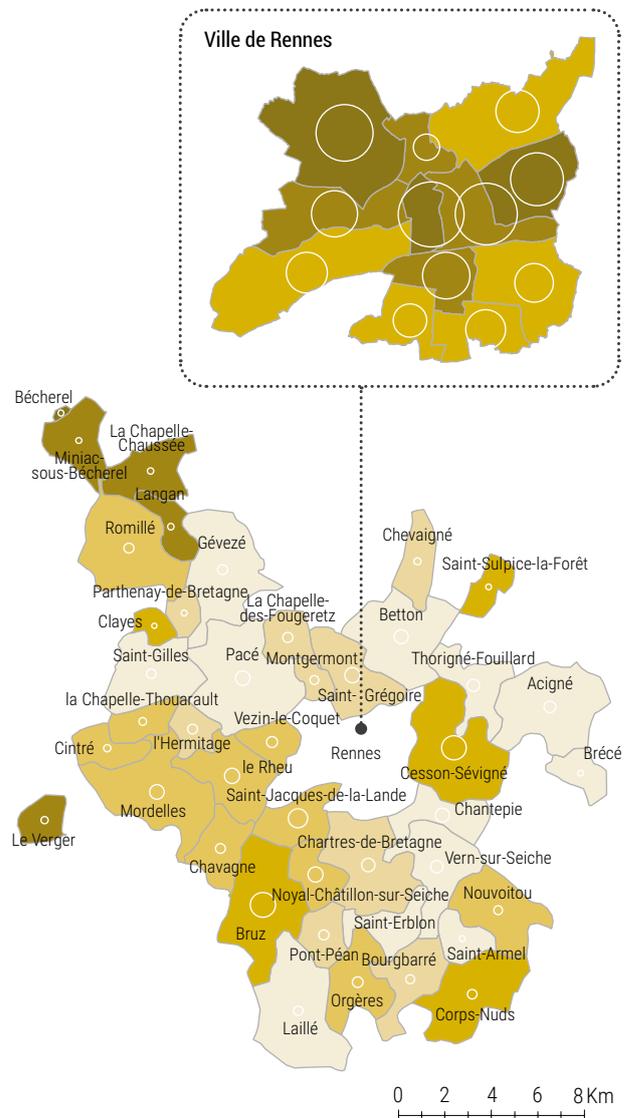
(1) Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs.

La ville de Rennes et les franges de la métropole, notamment au nord-ouest, les plus touchées

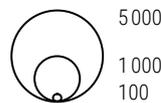
Un ménage de Rennes Métropole consacre en moyenne 3,8% de ses revenus disponibles pour l'énergie de son logement, et un quart (24%) pour son logement dans son ensemble (eau, énergie, déchets, loyers/mensualités, etc.). Au total, on estime que 21100 foyers sont en situation de précarité énergétique logement, soit 11% des ménages. C'est un point de moins que sur l'Ille-et-Vilaine (12%).

La moitié des ménages précaires se trouvent à Rennes, du fait de son poids démographique. Pour autant, certaines communes de la métropole affichent des taux de précarité énergétique logement dépassant les 25%, notamment dans le nord-ouest de la métropole, comme à Langan ou Bécherel.

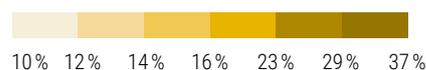
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LIÉE AU LOGEMENT SUR RENNES MÉTROPOLE Modèle Enerter 2021 Énergies Demain



Ménages (RP) en situation de précarité énergétique



Part des ménages (RP) en situation de précarité énergétique



Source : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

MÉTHODE / DONNÉES



Enerter Précarité est une modélisation de la précarité énergétique liée au logement dont Rennes Métropole a fait l'acquisition en 2022. Elle a été réalisée par le bureau d'études Énergies Demain en décembre 2021, et décrit l'ensemble des ménages de France métropolitaine, leur logement, leurs revenus et principales dépenses, afin de calculer des indicateurs de précarité énergétique comme le Taux d'Effort Énergétique (TEE) Logement.

Au sein de cette note, les étudiants et autres inactifs sont exclus des calculs sur la précarité énergétique et traités à part. En effet, la question des revenus des étudiants, et donc de leur exposition à la précarité énergétique (bien que souvent transitoire), est particulièrement complexe, car les données publiques et disponibles au niveau national, en dehors de certaines enquêtes ponctuelles, font défaut. Dans la modélisation Enerter, près de 22 900 ménages n'ont ainsi aucun revenu modélisé sur Rennes Métropole. Parmi eux, les trois quarts sont des étudiants tandis que le reste concerne essentiellement des inactifs (sans emploi, sans chômage).

Seul un quart des ménages en situation de précarité énergétique habite dans une « passoire énergétique » (logements notés F ou G au DPE)

Plus un logement est énergivore, plus la probabilité d'y trouver un ménage en précarité énergétique est élevée. Ainsi, 28 % des ménages qui habitent un logement noté G au DPE sont en situation de précarité, contre 5 % dans les logements notés C et 4 % dans les logements notés B. Toutefois, compte tenu des caractéristiques propres au parc total de logements de la métropole, comme la surreprésentation des logements notés C et D¹, la moitié (50 %) des ménages en situation de précarité énergétique habitent ces logements. À l'inverse, seuls 24 % des ménages précaires logent dans un logement noté F ou G.

¹ Sur Rennes Métropole, les logements notés C ou D au DPE représentent respectivement 34 et 36 % du parc total – Performances énergétiques des logements sur Rennes Métropole, le défi de la rénovation à relever – Audiar – Juillet 2022.

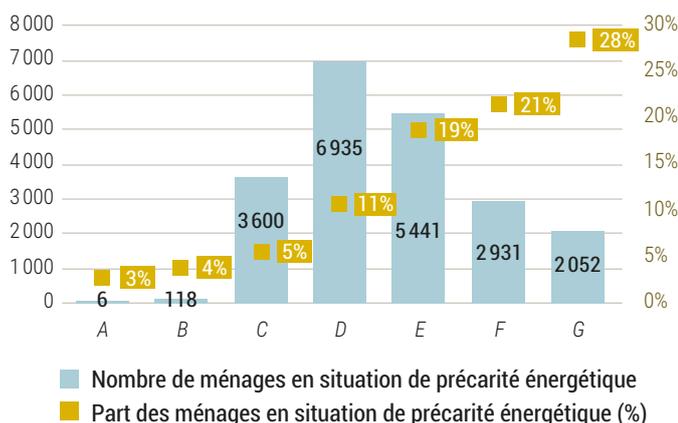
Sources graphiques ci-dessous et ci-contre : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

Être propriétaire de son logement n'exclut pas d'être en précarité énergétique

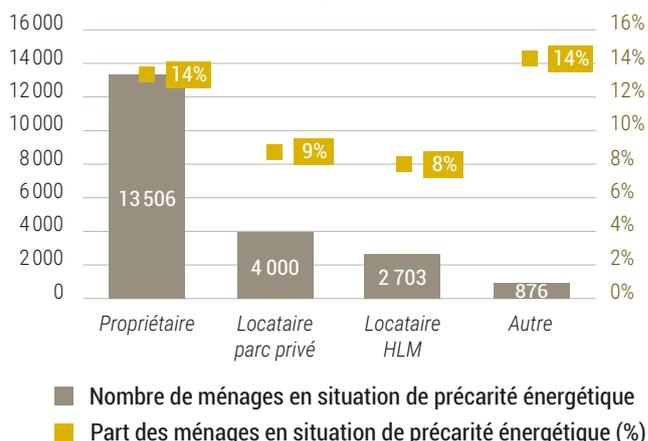
Souvent considérées comme difficiles à impulser pour les propriétaires bailleurs, les rénovations énergétiques des logements occupés par leur propriétaire sont en revanche des cibles de choix pour les dispositifs locaux d'aides comme écoTravo à Rennes Métropole. Or, la majorité des ménages en situation de précarité énergétique logement sont propriétaires de leur habitation (67%). Viennent ensuite les locataires du parc privé (20%), et les locataires du parc social (13%). Le parc public reste donc relativement épargné comparé au parc privé au vu du nombre de ménages, mais également par rapport au taux de précarité (8 %), le plus faible des différents statuts d'occupation.

Toutefois, les causes de la précarité énergétique diffèrent selon les deux types de parcs. Dans le parc social, elles sont moins liées aux performances énergétiques des logements qu'aux caractéristiques socio-économiques des ménages, dont les revenus sont plus modestes. Grâce à un fort taux de raccordement aux réseaux de chaleur urbains, les habitants bénéficient de tarifs énergétiques avantageux, tandis que des rénovations ont été engagées depuis plusieurs années sur la métropole par les bailleurs. À l'inverse, dans le parc privé, l'état du parc de logements anciens, dont les performances énergétiques sont plus faibles, joue davantage.

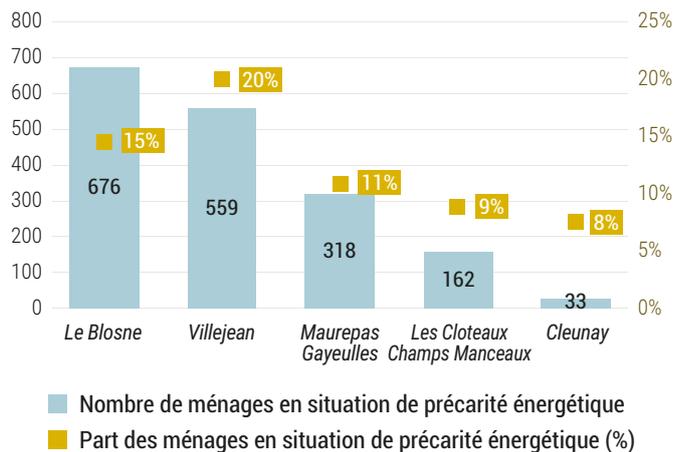
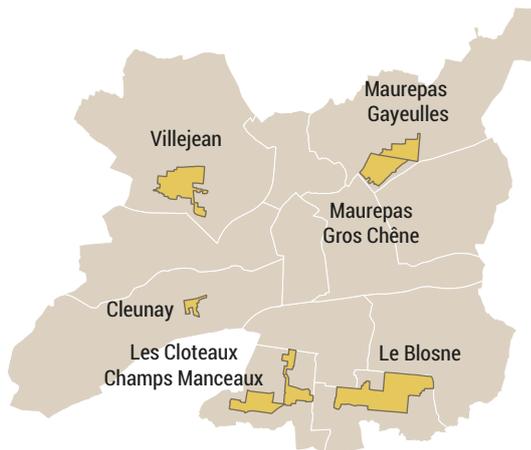
MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE selon l'étiquette DPE des logements (RP)



MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE selon le statut d'occupation des logements



MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR QPV



Source : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

Les QPV¹ rennais, où se situent 27% des logements sociaux métropolitains, concentrent au total un peu plus de 8% des ménages en situation de précarité énergétique, soit près de 1750 foyers. Au sein de ces quartiers, le taux de précarité globale est de 14%, contre 11% hors QPV. Villejean affiche le taux le plus élevé des cinq (20%), et Cleunay le plus faible (8%).

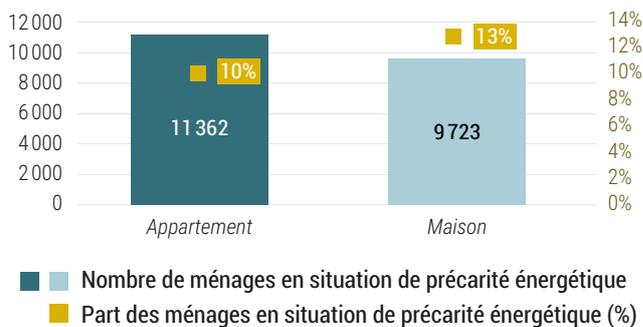
1 Quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Maisons individuelles et appartements sont concernés

Sur la métropole, le phénomène de précarité est assez bien réparti entre les maisons individuelles et les appartements (respectivement 11 350 et 9 700 ménages). Le taux de précarité est cependant plus élevé pour l'habitat individuel, avec 13% des ménages concernés contre 10% dans le collectif. Les appartements sont essentiellement situés sur la ville de Rennes (80%), quand les maisons sont davantage réparties sur le territoire : seul un quart est situé sur la ville centre.

MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE selon le type de logement

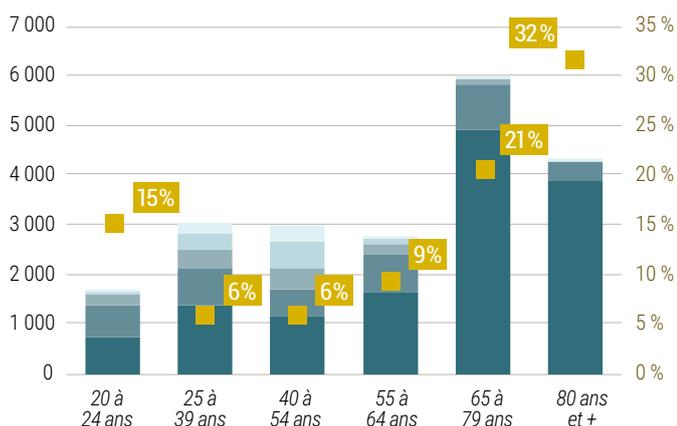


Source : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

Personnes seules et retraitées : des populations particulièrement exposées

L'âge de la personne de référence des ménages en situation de précarité énergétique logement fait apparaître que les plus âgés sont les plus touchés : 48% d'entre eux ont 65 ans ou plus, soit 10 200 ménages. Parmi ces ménages âgés, la grande majorité concerne des personnes seules (86%). Au total, 65% des ménages précaires ne comptent qu'une personne dans le foyer.

COMPOSITION DES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Nombre de ménages en situation de précarité énergétique :

- 1 pers.
- 2 pers.
- 3 pers.
- 4 pers.
- 5 pers. ou +
- Part des ménages en situation de précarité énergétique

Source : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain – les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs – Traitements et réalisation : Audiar 2022.

Massifier les rénovations performantes et réduire la précarité énergétique du territoire : vers une convergence opérationnelle des objectifs ?

Phénomène complexe et transversal car croisant revenus d'un ménage, dépenses énergétiques et performances thermiques du logement, la notion de précarité énergétique est souvent abordée sous l'angle d'un seul de ces trois prismes. En septembre 2022, Rennes Métropole, s'est notamment dotée d'une Stratégie Métropolitaine des Solidarités¹ à l'horizon 2027, dont l'une des douze mesures phares est de « lutter contre la précarité énergétique ». En parallèle, au travers de sa plateforme écoTravo et via l'attribution d'aides financières locales pour les propriétaires, la collectivité a fait le choix dès 2020 de privilégier l'accompagnement des rénovations performantes sur son territoire². Ces aides sont notamment conditionnées à des niveaux de revenus, et à des performances énergétiques après rénovation. Pour autant, **la notion de précarité énergétique n'est à ce jour pas directement prise en compte** pour le ciblage et l'attribution des aides. Or, la massification des rénovations performantes, levier déterminant pour la réduction des factures énergétiques des ménages, ne devrait-elle pas bénéficier en priorité à ceux en situation de précarité ? Bien que certaines populations particulièrement touchées par la précarité énergétique ne soient pas les plus à même de réaliser de lourds travaux de rénovation, comme les personnes âgées, des synergies entre les deux objectifs de rénovation du parc et de réduction de la précarité pourraient être recherchées, comme le préconise le Haut Conseil pour le Climat³.

1 metropole.rennes.fr/solidarites-rennes-metropole-sengage

2 Dans le cadre de son PCAET, Rennes Métropole s'est fixé comme objectif de rénover 6 000 logements par an niveau BBC dès 2025.

MÉTHODE / DONNÉES Le cas particulier des étudiants et des autres inactifs

Compte tenu des données disponibles sur les revenus des ménages dans la modélisation Enerter 2021, et au vu des enjeux d'accompagnement que souhaite proposer la Métropole, le choix a été fait, dans cette étude, de traiter séparément les étudiants (et autres inactifs). Pour cette population (22 900 ménages sans revenus modélisés), la situation de précarité énergétique peut être réelle, mais elle est également souvent transitoire. En revanche, les taux de précarité peuvent être très élevés et parfois dépasser les 60 %⁽¹⁾⁽²⁾.

Sur Rennes Métropole, la quasi-totalité de ces ménages est logée en appartement, essentiellement dans le parc privé de Rennes. Le centre-ville est particulièrement concerné, car il concentre un nombre important de petits logements anciens et très énergivores, pour la plupart chauffés à l'électricité. Les zones proches des pôles étudiants, comme Villejean ou Beaulieu, sont également concernées.

(1) Enquête PDE sur la précarité étudiante – Janvier 2018.

(2) Enquête Hope et AURG sur la précarité étudiante – Décembre 2021.

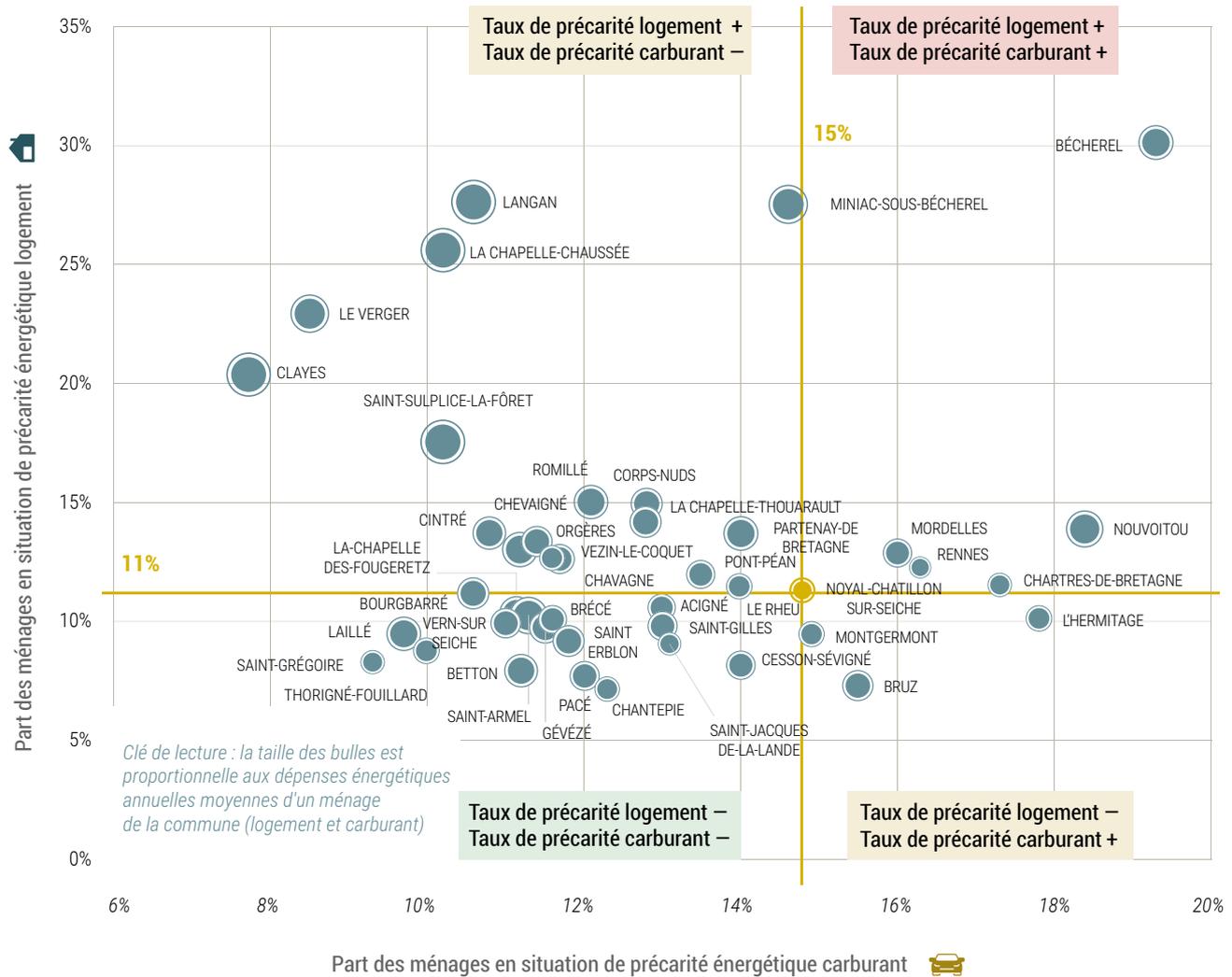


© Julien Mignot / Rennes, Ville et Métropole.

3 « Rendre cohérents les objectifs de rénovation énergétique et de réduction des vulnérabilités » est la deuxième recommandation du Haut Conseil pour le Climat pour optimiser la rénovation en France – Rénover mieux : leçons d'Europe – Novembre 2020.

DES PROFILS DE COMMUNES CONTRASTÉS SUR RENNES MÉTROPOLE

PART DES MÉNAGES (RP) EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE (TEE_3D) CARBURANT ET LOGEMENT PAR COMMUNE SUR RENNES MÉTROPOLE



Sources : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain - les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs, Modèle Géodip ONPE 2018 - les étudiants sont inclus dans les calculs. - Traitements et réalisation : Audiar 2022.

Les 43 communes de la métropole rennaise présentent des caractéristiques assez contrastées concernant la précarité énergétique (logement et carburant), ce qui suggère de déployer des mécanismes d'accompagnement différents, selon les vulnérabilités observées. Certaines sont davantage impactées par le poids des dépenses en carburant (l'Hermitage, Bruz, Montgermont), quand d'autres présentent à l'inverse des taux de précarité

logement plus élevés (Langan, Le Verger, La Chapelle-Chaussée). Certaines communes comme Bécherel et Miniac-sous-Bécherel cumulent des taux élevés à la fois pour la précarité énergétique logement et carburant. Enfin, certaines, comme Saint-Armel ou Betton présentent des taux plus faibles, malgré des dépenses énergétiques élevées.



Agence d'urbanisme de Rennes
 3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
 CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
 02 99 01 86 40 - www.audiar.org
 communication@audiar.org

RÉDACTION
Johan POQUET

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU